



Rapport sommaire de l'étude d'évaluation provisoire du programme IRSC-Rx&D

Unité Évaluation et analyse
Octobre 2005

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	3
2.	Limites de l'étude	3
3.	Nature du programme Rx&D	4
4.	Dépenses du programme	4
5.	Modèle logique.....	5
6.	Méthodologie de l'étude	6
7.	Constatations	6
7.1	Points forts du programme	7
7.2	Faiblesses du programme	8
8.	Recommandations.....	8
9.	Réponse de la direction et plan d'action	9
10.	Entreprises participantes et entreprises non participantes	13
	ANNEXE A – Questions d'évaluation	14
	ANNEXE B - Fonctionnement du programme	15

1. INTRODUCTION

Ce rapport résume¹ une étude d'évaluation d'envergure modeste portant sur le programme IRSC-Rx&D entreprise en décembre 2003 et qui a pris fin en avril 2004. Cette étude n'est pas considérée comme une évaluation formative ou sommative.

Ce rapport porte sur une étude de planification de l'évaluation réalisée en 2002², pour le programme IRSC-Rx&D, qui a dégagé des questions d'évaluation à court et à long terme. On a proposé d'aborder les questions à long terme après la fin d'un groupe raisonnablement important de projets, mais on a aussi indiqué dans l'étude de planification qu'il serait possible d'effectuer une étude d'évaluation provisoire d'envergure modeste portant sur la conception et la prestation du programme.

L'étude avait deux grands objectifs :

1. Fournir à la haute direction de l'information sur le rendement de certains aspects clés du programme relatifs à sa conception;
2. Valider les indicateurs de rendement ainsi que les enjeux et les questions d'évaluation qui serviront de base à une évaluation détaillée à réaliser par la suite.

2. LIMITES DE L'ÉTUDE

La taille modeste de l'échantillon, qui comportait seulement 28 entrevues complétées, a limité l'étude. En dépit des nombreux efforts déployés pour communiquer avec les représentants des entreprises, il a été impossible d'en joindre un grand nombre, ou beaucoup ont refusé de participer à l'étude. Il a été plus facile de communiquer avec les boursiers. Le fait d'avoir beaucoup plus de boursiers que d'entreprises participantes et non participantes pouvait toutefois ne pas être représentatif et les ressources disponibles pour effectuer l'étude étaient modestes. L'utilisation d'une seule méthode de collecte de données, c'est-à-dire les entrevues personnelles réalisées auprès de boursiers, de participants et de non-participants, a représenté une autre limite.

En dépit de ces deux limites, l'équipe qui a réalisé l'étude croit qu'elle a produit des résultats utiles. Ces résultats pourraient cependant aider à guider l'intervention du gestionnaire à ce stade-ci du programme et entraîner peut-être une étude plus poussée. On recommande de procéder à une évaluation complète portant sur un échantillon plus important après la fin d'un nombre raisonnablement plus important de projets.

¹ La version intégrale du rapport, en anglais seulement, est disponible sur demande.

² Projet de cadre d'évaluation et de mesure du rendement du programme de recherche IRSC-Rx&, BearingPoint, avril 2002. L'annexe A contient une liste complète des questions d'évaluation.

3. NATURE DU PROGRAMME RX&D

Le programme IRSC-Rx&D est un partenariat entre les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) qui vise à appuyer la recherche en santé affiliée aux milieux universitaires et intéressant l'industrie et les milieux de la recherche universitaire³. Le programme fournit des fonds de contrepartie pour la formation en recherche et l'aide salariale (bourses d'étudiant, bourses de recherche, appui salarial des chercheurs, chaires de recherche) et des subventions de recherche (subventions de fonctionnement, ECR et ateliers) avec l'aide financière de l'industrie⁴.

La **mission** du programme est la suivante :

Améliorer la qualité de vie des populations du monde en mobilisant le secteur universitaire, l'industrie et le gouvernement. Nous facilitons les partenariats de collaboration qui assurent la création et le transfert de connaissances pour l'avancement de la recherche scientifique, conformément au programme de recherche stratégique en santé du Canada, du secteur pharmaceutique et des soins de santé à l'échelle internationale.

Les **objectifs** du programme sont les suivants⁵ :

1. Stimuler des nouvelles activités de recherche universitaire en santé au Canada.
2. Contribuer à la formation de nouveaux chercheurs au Canada et au recrutement et au maintien en poste de chercheurs expérimentés.
3. Renforcer les relations entre les chercheurs universitaires et les sociétés pharmaceutiques du Canada.
4. Contribuer au développement économique et à la création d'emplois ainsi qu'à l'amélioration de la santé et des soins de santé au Canada.

Un des rôles clés du programme consiste à stimuler des recherches qui n'auraient pas eu lieu autrement. Il y a formation en recherche grâce aux bourses de formation IRSC-Rx&D spécifiques et à la participation des apprenants à des projets IRSC-Rx&D (p. ex. comme adjoints de recherche).

4. DÉPENSES DU PROGRAMME

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le programme Rx&D a fourni des sommes de plus en plus importantes au cours de chacune des cinq premières années. Le pourcentage de l'investissement consacré à ce programme par rapport au total des dépenses en subventions et bourses des IRSC a donc augmenté aussi. L'annexe « B » contient une brève description du fonctionnement du programme.

³ Un programme prédécesseur lancé en 1993 à la suite d'une entente conclue entre le Conseil de recherches médicales du Canada et l'Association canadienne de l'industrie du médicament, appelé Programme de santé CRM-ACIM, a investi environ 40 millions de dollars jusqu'à la fin de 1999 et l'industrie y a consacré 200 millions de dollars.

⁴ Il y a aussi quelques projets réalisés dans le cadre de ce programme auxquels les IRSC ne fournissent pas de financement de contrepartie, mais accordent simplement leur « approbation » lorsque le projet a franchi avec succès le processus d'examen par les pairs des IRSC.

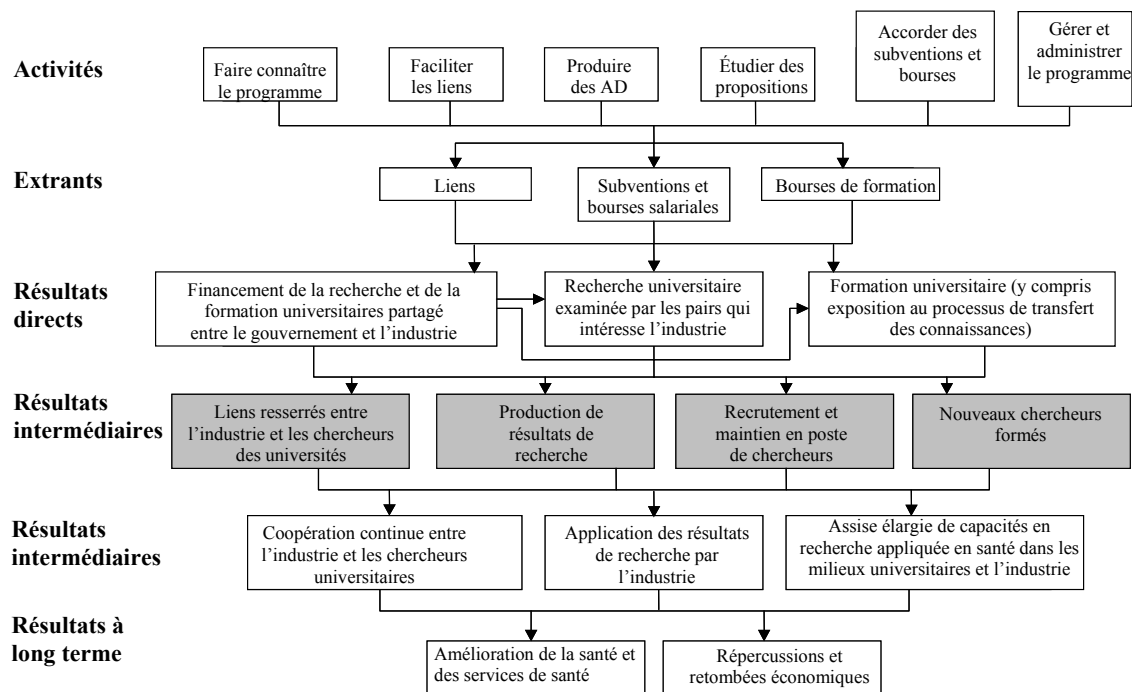
⁵ Ces objectifs sont dérivés d'une étude des documents du programme et d'entrevues réalisées auprès du personnel du programme.

Dépenses de Rx&D pour les exercices de 1999-2000 à 2003-2004

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Dépenses des IRSC – milliers de \$ (sauf CRC et RCE)	275 209 \$	339 374 \$	448 530 \$	586 826 \$	575 583 \$
Subventions et contributions – Rx&D	6	122	213	264	270
Dépenses en subventions et contributions Rx&D (chiffres réels)	13 228 \$	2 337 897 \$	4 910 538 \$	6 569 734 \$	6 303 979 \$
% des dépenses totales des IRSC	0,005 %	0,689 %	1,09 %	1,119 %	1,095 %

5. MODÈLE LOGIQUE

Le modèle logique ci-dessous du programme IRSC-Rx&D a été établi en consultation avec les gestionnaires du programme⁶. À noter que les objectifs du programme sont parmi les résultats du programme illustrés dans le modèle logique. Les résultats intermédiaires qui reflètent les objectifs énoncés du programme sont surlignés.



⁶ Les activités sont les tâches qui sont réalisées par le personnel du programme aux IRSC. Les extrants sont les biens et services qui découlent des activités - par exemple, les subventions de recherche qui sont accordées aux chercheurs. Les résultats sont ce qui est fait ou vécu par d'autres (des personnes en dehors du bureau du programme aux IRSC) grâce aux produits. Les résultats peuvent être subdivisés en résultats immédiats (p. ex., la recherche est effectuée), en résultats intermédiaires (p. ex., les conclusions de la recherche) et en résultats à long terme (p. ex., un nouveau médicament est mis au point et commercialisé à partir des conclusions de la recherche).

6. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'étude a suivi le concept de l'évaluation provisoire proposée dans le Projet de cadre d'évaluation et de mesure du rendement du Programme de recherche IRSC-Rx&D d'avril 2002.

Dans le prolongement des recommandations formulées dans le rapport sur le concept de l'évaluation, les constatations s'appuyaient sur trois séries d'entrevues réalisées auprès de personnes-ressources clés :

Entrevues réalisées auprès de chercheurs universitaires participants (boursiers) – chercheurs universitaires qui ont été chercheurs principaux dans le cadre du programme. Les questions portaient à la fois sur la conception et l'exécution du programme, ainsi que sur ses résultats selon leur point de vue.

Entrevues réalisées auprès d'entreprises participantes (participants) – représentants (p. ex. directeur de la Recherche, vice-président aux Affaires scientifiques, chef de la Recherche clinique) de sociétés de recherche et de développement pharmaceutiques qui ont participé au programme IRSC-Rx&D – les questions ont porté à la fois sur la conception et l'exécution du programme et sur ses résultats.

Entrevues réalisées auprès d'entreprises non participantes (non-participants) – représentants (p. ex. directeur de la Recherche, vice-président aux Affaires scientifiques) de sociétés de recherche et de développement pharmaceutiques qui n'ont jamais participé au programme IRSC-Rx&D, principalement en ce qui a trait aux questions de conception et d'exécution du programme.

La section 10 contient une liste des entreprises participantes et non participantes avec lesquelles on a communiqué.

	Objectif initial	Contacts fournis par les IRSC	Entrevues réalisées	Pourcentage de l'objectif atteint
Boursiers	10	24	11	110 %
Participants	20	19	11	60 %
Non-participants	15	15	6	40 %

7. CONSTATATIONS

Dans l'ensemble, les constatations de l'étude sont positives et indiquent que les aspects clés du programme qui sont examinés dans le cadre de l'étude suivent le plan prévu et que l'on réalise dans l'ensemble des progrès vers l'atteinte des objectifs. Les chercheurs et les entreprises participantes jugent favorablement la structure et les activités du programme et le programme semble avoir déjà de nombreuses répercussions positives.

Le point le plus important à améliorer porte sur les activités de communication et de marketing du programme, qu'il faut renforcer. Les principales constatations découlant de l'étude d'évaluation provisoire suivent.

7.1 Points forts du programme

Cette section du rapport décrit les aspects du programme IRSC-Rx&D qui se déroulent sans problème et qui sont jugés favorablement par les boursiers, les participants et les non-participants interrogés.

- Le programme permet aux boursiers d'effectuer plus de recherches et d'embaucher plus de personnes qu'ils ne l'auraient fait sans le programme. Celui-ci leur offre du financement à la fois des IRSC et des participants de l'industrie, ainsi qu'un moyen de faire valider leur recherche par le processus d'examen par les pairs. (Source : – entrevues réalisées auprès de boursiers)
- Le programme offre aux participants de l'industrie davantage de possibilités d'effectuer des recherches approfondies dans des domaines d'intérêt stratégique. Il est clair que cet aspect joue un rôle clé pour l'industrie et que si le programme peut l'aider sur le plan stratégique, elle aura davantage tendance à participer. Le programme est aussi une source de motivation pour l'industrie en raison de la réputation et de la crédibilité des IRSC, ainsi que des avantages financiers. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de boursiers)
- Tous les répondants qui ont eu affaire avec des membres du personnel des IRSC ont signalé que ces derniers (et surtout le directeur du programme IRSC-Rx&D) les avaient aidés. Certains répondants ont toutefois mentionné que le directeur du programme n'est pas toujours facile à joindre. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de boursiers)
- Les boursiers considèrent que le processus de demande et d'examen est comparable à celui de programmes semblables sur le plan des calendriers et les critères d'évaluation des demandes sont jugés satisfaisants. Le processus ne soulève pas de plaintes générales et semble acceptable pour les boursiers. Les participants de l'industrie reconnaissent pour la plupart que le processus est relativement rapide et approprié, sauf dans le cas des ECR, puisque la rapidité est plus importante que l'argent dans ces cas. (Source : – entrevues réalisées auprès de boursiers)
- Les participants de l'industrie trouvent justifiés les rejets de demandes, dans la majorité des cas. On a toutefois signalé que lorsqu'un candidat révisait une demande pour la présenter de nouveau, celle-ci était soumise au même long processus d'examen que la première fois. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants)
- Tous les participants et les non-participants de l'industrie interrogés acceptent l'approche des IRSC face aux questions de propriété intellectuelle et en sont satisfaits, sauf une personne qui ne connaissait pas assez le programme pour formuler des commentaires. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de non-participants)
- Presque la moitié des boursiers ont parlé de l'avantage qu'il y a à mener des recherches en collaboration avec l'industrie pharmaceutique. Chez certains chercheurs, le scepticisme à l'égard de l'industrie pharmaceutique et de ses objectifs contradictoires a cédé la place à une attitude de sécurité et de soutien. (Source : – entrevues réalisées auprès de boursiers)
- Les participants de l'industrie qui avaient participé au programme de l'organisme prédécesseur ont reconnu les améliorations apportées au programme. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants)

- Autant les participants que les non-participants de l'industrie jugent équitables les proportions de financement consacrées au secteur de la formation, au soutien salarial et aux subventions de fonctionnement. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de non-participants)
- Autant les participants que les non-participants de l'industrie jugent très bénéfique l'admissibilité des contributions en nature. Quelques participants ont mentionné qu'il fallait clarifier ce qui définit une contribution « en nature » et la façon d'en calculer la valeur. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de non-participants)

7.2 Faiblesses du programme

Cette section du rapport décrit les aspects du programme IRSC-Rx&D qui peuvent nuire à la participation ou gêner le processus. Ces aspects sont basés sur l'avis des personnes interrogées.

- La plupart des participants et des non-participants de l'industrie ne croient pas que les activités de communication et de marketing du programme soient aussi efficaces qu'elles devraient l'être. Les non-participants ont déclaré qu'ils ne connaissent pas les avantages du programme et que les IRSC n'avaient pas fait un marketing efficace pour faire connaître les critères d'admissibilité, la nature du processus, les avantages, etc. Même les boursiers ne connaissent généralement pas bien le programme (p. ex.. connaissance des modifications du programme, objectifs du programme). (Source : – entrevues réalisées auprès de participants, de non-participants et de boursiers)
- Les non-participants de l'industrie et certains participants, en particulier ceux qui entreprennent des ECR où le temps est un facteur essentiel, considèrent que le processus de demande et d'examen est lourd et prend du temps. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de non-participants)
- Les non-participants de l'industrie considèrent en général que le processus d'examen par les pairs ajoute peu de valeur sinon aucune parce que l'expertise des examinateurs n'est pas toujours évidente. De plus, des participants de l'industrie mentionnent qu'il est probable qu'ils fassent leur propre examen interne sans égard à celui qu'effectuent les IRSC. (Source : – entrevues réalisées auprès de participants et de non-participants)

8. RECOMMANDATIONS

1. Les IRSC devraient améliorer les activités de communications et de marketing dans les domaines suivants :
 - 1.1. Connaissance générale et information : Il faudrait étendre la disponibilité de l'information générale sur le programme. Il faudrait, grâce à des activités de marketing et de communication, faire connaître non seulement les avantages du programme, mais le programme même (nature, qui peut participer, processus de présentation d'une demande, etc.) aux groupes concernés.
 - 1.2. Avantages : Il faudrait expliquer clairement les avantages du programme aux boursiers, aux participants et aux non-participants. Il faudrait présenter les avantages de la participation au

programme au cours de tribunes, sur le site Web des IRSC, dans des brochures et dépliants de marketing, etc.

2. Il faudrait améliorer les aspects suivants des communications et des documents du programme, y compris le site Web :
 - 2.1. Aide générale : L'aide fournie autrement que par l'intermédiaire du directeur du programme IRSC-Rx&D permettrait à tous les participants du programme d'avoir accès plus rapidement à des renseignements importants sur les activités. À cette fin, on pourrait prévoir une autre personne-ressource qui recevrait les questions et fournirait de l'aide opérationnelle au programme.
 - 2.2. Caractéristiques du programme : Même si l'industrie voit d'un bon oeil l'admissibilité des contributions en nature, une certaine confusion persiste encore au sujet de ce qui constitue une contribution en nature et de la façon de la mesurer. C'est pourquoi il faudrait clarifier en détail les contributions en nature et leur définition pour tous les participants et les participants éventuels. Cette clarification pourrait faire en sorte que des non-participants deviennent des participants.
3. La direction du programme devrait analyser et étudier plus à fond le financement des ECR pour déterminer si et comment on pourrait les rendre plus attrayants pour des participants éventuels de l'industrie et des milieux universitaires. Il faudrait aborder de nouveau cette question dans le cadre d'une évaluation plus détaillée.
4. Le programme pourrait améliorer les efforts déployés pour augmenter les contacts et encourager les échanges entre les boursiers et l'industrie dans le contexte de partenariats, ce qui renforcerait la capacité générale de collaboration à long terme.

9. RÉPONSE DE LA DIRECTION ET PLAN D'ACTION

Recommandation 1 – Le programme devrait améliorer les activités de communications et de marketing dans les domaines suivants :

1.1 Connaissance générale et information : Il faudrait étendre la disponibilité de l'information générale sur le programme. Il faudrait, grâce à des activités de marketing et de communication, faire connaître non seulement les avantages du programme, mais le programme même (nature, qui peut participer, processus de présentation d'une demande, etc.) aux groupes concernés.

D'ACCORD

- On ne décrit pas suffisamment, sur le site Web des IRSC, l'impact du programme et sa réponse au Plan stratégique en général des IRSC. Cette lacune sera bientôt corrigée dans la nouvelle structure du site Web qui est actuellement en préparation.
- Même si le programme repose sur l'excellence scientifique et l'examen par les pairs couronné de succès, nous devrions peut-être reconsidérer la décision de faire connaître publiquement le montant que le programme apporte aux IRSC. Nous hésitons à le faire, car cela pourrait

faire diverger l'attention que nous portons à l'amélioration des possibilités de recherche; toutefois, c'est un fait que l'on mentionne à peine actuellement et qui figure rarement dans l'information que nous fournissons.

- La description du programme et les outils de financement n'étaient pas évidents sur le site Web. Avec la nouvelle architecture, on a amélioré considérablement cet aspect qui fait maintenant partie d'un examen continu. Les programmes établis en partenariat avec l'industrie figurent maintenant à côté des programmes de concours ouverts sur les listes principales des possibilités de financement. On a choisi les titres spécifiquement pour que ce soit possible.
- Les descriptions de programme contiennent maintenant des liens directs vers les sections « Comment faire une demande » et « Dossiers de demande ». En novembre 2005, les programmes Innovation et Partenariats avec l'industrie auront leur propre page d'accueil sur le Web. Cette ressource constituera un outil de communication précieux.

1.2 Avantages : Il faudrait expliquer clairement les avantages du programme aux boursiers, aux participants et aux non-participants. Il faudrait présenter les avantages de la participation au programme au cours de tribunes, sur le site Web des IRSC, dans des brochures et dépliants de marketing, etc.

D'ACCORD

- On a produit des brochures de marketing et l'on en prépare de nouvelles.
- Le service Liaison scientifique et le directeur ont organisé des groupes de discussion pour informer les entreprises membres des avantages et des possibilités qu'offre la collaboration entre les IRSC et Rx&D. Des réunions ont eu lieu à Montréal et à Toronto. La nouvelle entente prévoit que l'on poursuivra cette activité en organisant des groupes de discussion plus ciblés.
- Le directeur du programme fait habituellement la promotion des avantages du programme pendant des visites ou des réunions avec des groupes concernés, mais on reconnaît que ses efforts sont limités à ce que peut faire une seule personne. On prévoit une présence et une communication plus importantes du directeur et du personnel des instituts des IRSC avec les milieux universitaires et les groupes membres en vue d'une nouvelle entente avec Rx&D.
- On prévoit des améliorations importantes en mettant mieux à contribution les directeurs adjoints des instituts des IRSC.

Recommandation 2 – Les communications et les documents du programme, y compris le site Web devraient être améliorés sur les points suivants :

2.1 Aide générale : L'aide fournie autrement que par l'intermédiaire du directeur du programme IRSC-Rx&D permettrait à tous les participants d'avoir accès plus rapidement à des renseignements importants sur les activités. À cette fin, on pourrait prévoir une autre personne-ressource qui recevrait les questions et fournirait de l'aide opérationnelle au programme.

D'ACCORD

- Comme on l'a mentionné ci-dessus, les descriptions du programme n'étaient pas faciles à trouver sur le Web auparavant. La nouvelle structure devrait aider les groupes concernés à trouver l'information dont ils ont besoin.

- Toutes les descriptions du programme ont été révisées au printemps de 2005. On a ajouté les agents d'exécution des programmes et les coordonnateurs comme personnes-ressources pour leur programme respectif. Le directeur adjoint est demeuré la personne-ressource dans la description générale du programme Rx&D.
- Les listes principales contiennent tous les programmes particuliers, mais la description du programme Rx&D même se trouve actuellement à la rubrique « Autres programmes de financement ». On le rendrait plus visible en le transférant à la rubrique « Possibilités actuelles organisées par secteur de recherche ». C'est là que se trouvent les liens vers les pages d'accueil de tous les instituts, ainsi que celles de l'Éthique et de la Coopération internationale. Lorsque la page d'accueil Innovation et industrie sera opérationnelle, nous devrions pouvoir en faire une réalité.

2.2 Caractéristiques du programme : Même si l'industrie voit d'un bon oeil l'admissibilité des contributions en nature, une certaine confusion persiste encore au sujet de ce qui constitue une contribution en nature et de la façon de la mesurer. C'est pourquoi il faudrait clarifier en détail les contributions en nature et leur définition pour tous les participants et les participants éventuels. Cette clarification pourrait faire en sorte que des non-participants deviennent des participants..

DÉSACCORD

- Le site Web contient une section qui décrit en détail l'admissibilité des contributions en nature (<http://www.cihir-irsc.gc.ca/f/22633.html#4-A4.6>).
- Cette section est en révision et on envisage d'y ajouter un lien direct à partir de la description de programme et non seulement (comme c'est actuellement le cas) situé dans le Guide de subventions et bourses.
- On pourra sonder les partenaires de l'industrie afin de saisir les questions et les préoccupations en particulier et de clarifier les définitions.

Recommandation 3 : La direction du programme devrait analyser et étudier plus à fond le financement des ECR pour déterminer si et comment on pourrait les rendre plus attrayants pour des participants éventuels de l'industrie et des milieux universitaires. Il faudrait aborder de nouveau cette question dans le cadre d'une évaluation plus détaillée.

D'ACCORD

- Pour maintenir l'intégrité de l'examen par les pairs, toute modification de l'examen par les pairs des ECR des programmes de partenariat avec l'industrie doit satisfaire aux mêmes normes que d'autres demandes de financement d'ECR. Nous sommes d'avis qu'une évaluation visant à déterminer l'uniformité et l'efficacité du processus constitue un exercice sain et justifié.
- Nous devrions de plus déterminer si des modifications (le cas échéant) augmenteraient le taux de participation et de demande et seraient bénéfiques pour le programme et les collectivités.

Recommandation 4 – Le programme pourrait améliorer les efforts déployés pour augmenter les contacts et encourager les échanges entre les boursiers et l'industrie dans le contexte de partenariats, ce qui renforcerait la capacité générale de collaboration à long terme.

D'ACCORD

- L'établissement de réseaux et l'amélioration de la communication constituent un élément crucial de réussite qui n'est pas exclusif au programme.
- Favoriser les contacts entre les chercheurs et les membres de Rx&D aidera certainement à établir des relations de plus longue durée. C'est un exercice qui n'est jamais terminé et qu'il est toujours possible d'améliorer.
- Les instituts doivent participer de plus en plus.

10. ENTREPRISES PARTICIPANTES ET ENTREPRISES NON PARTICIPANTES

Nous avons communiqué avec les 19 **entreprises participantes** suivantes pour les besoins de cette étude et nous en avons interrogé 11.

Laboratoires Abbott Canada

ALTANA Pharma Inc.

AstraZeneca Canada Inc.

AstraZeneca É.-U.

Aventis Pharma

Bayer Inc.

Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée

Bristol-Myers Squibb Canada Inc.

Eli Lilly Canada Inc.

GlaxoSmithKline

Hoffman LaRoche Limitée

Merck Frosst Canada Inc.

Neurochem Inc.

Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.

Pfizer Canada Inc.

Pharmacia

Schering Canada Inc.

SOLVAY PHARMA Inc.

Wyeth

Nous avons communiqué avec les 15 **entreprises non participantes** suivantes pour les besoins de cette étude et nous en avons interrogé six.

Actelion Pharmaceutiques Canada

Aeterna Laboratories Inc.

AMGEN Canada Inc.

Berlex Canada Inc.

LEO Pharma Inc.

Lorus Therapeutics Inc.

Lundbeck Canada Inc.

Organon Canada Ltée

Paladin Labs Inc.

Procter & Gamble Pharmaceuticals Canada

Purdue Pharma

Servier Canada Inc.

Shire BioChem Inc.

SYNX Pharma

ANNEXE A – QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'annexe présente une série de questions d'évaluation auxquelles il faut répondre pendant la durée du programme, au cours d'une évaluation provisoire dans certains cas et d'une évaluation exhaustive dans d'autres. Le tableau ci-dessous présente les questions abordées au cours de cette étude d'évaluation provisoire et celles qu'on abordera au cours d'une évaluation exhaustive à venir.

Question d'évaluation	À venir
1. Quel est l'impact du programme sur l'ampleur et la nature de la participation de l'industrie pharmaceutique à la recherche universitaire au Canada?	Évaluation exhaustive
2. Quelle est la qualité (valeur scientifique) de la recherche financée par le Programme de recherche IRSC-Rx&D, et comment se compare-t-elle à la qualité de la recherche financée par les autres programmes des IRSC?	Évaluation exhaustive
3. Quel est l'impact du programme sur l'établissement et le renforcement de relations entre les sociétés pharmaceutiques et les chercheurs universitaires?	Évaluation exhaustive
4. Dans quelle mesure les résultats de recherche obtenus dans le cadre de travaux financés par le programme ont-ils été utiles aux partenaires de l'industrie, et comment ont-ils été utilisés?	Évaluation exhaustive
5. Dans quelle mesure les partenaires de l'industrie se sont-ils servis ultérieurement des relations avec les chercheurs qui ont été établies et consolidées dans le cadre du programme?	Évaluation exhaustive
6. Dans quelle mesure les étudiants ou bénéficiaires qui ont été formés dans le cadre du programme ont-ils été employés dans l'industrie ou un secteur appliqué connexe?	Évaluation exhaustive
7. Quel impact la participation de l'industrie au programme a-t-elle eu sur les programmes de recherche des chercheurs participants?	Évaluation exhaustive
8. Comment le programme peut-il être conçu et mis en oeuvre pour être un outil efficace permettant de soutenir les initiatives de recherche stratégiques des instituts des IRSC, en plus de répondre à ses objectifs actuels?	Évaluation intérimaire
9. Les questions relatives à la conception et à la mise en oeuvre du programme qui ont été soulevées lorsque le programme précédent a été examiné ont-elles été réglées de manière satisfaisante dans le Programme de recherche IRSC-Rx&D?	Évaluation intérimaire
10. Existe-t-il un meilleur modèle de programme (plus efficient ou plus efficace) pour atteindre les mêmes objectifs du programme?	Évaluation exhaustive

ANNEXE B - FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Dans la plupart des cas, une relation existe déjà entre un chercheur universitaire ou une équipe de chercheurs et une société. Le ou les chercheurs et la société pharmaceutique qui le ou les appuie financièrement élaborent ensemble une proposition de recherche - pour un projet de recherche, une subvention de recherche, une chaire, un essai clinique, une bourse d'étudiant, etc. Dans le cas d'une proposition provenant d'un chercheur, la première étape est celle de la lettre d'intention que le chercheur principal soumet aux IRSC environ deux mois avant de présenter la proposition détaillée. La lettre inclut des renseignements généraux sur le candidat, un aperçu du projet et des détails au sujet du niveau d'aide de la société commanditaire. La demande détaillée est ensuite préparée avec les formulaires de demande ordinaires des IRSC et les formulaires du module Partenariat industriel, et le tout est soumis à l'examen des IRSC. Cinq dates limites par année sont prévues pour la présentation de demandes. Les demandes sont examinées par un groupe d'experts formé de membres du comité de pairs université-industrie des IRSC, conformément aux procédures d'examen par les pairs.

- La demande est envoyée à au moins trois experts du domaine de recherche pertinent, qui fournissent une évaluation écrite.
- Un recueil contenant les renseignements essentiels sur toutes les demandes est envoyé à chaque membre du comité.
- Chaque demande est confiée à deux membres du comité, qui doivent procéder à un examen détaillé.
- Les deux examinateurs présentent leur évaluation à une réunion du comité.
- La demande est ensuite cotée par le comité plénier.

Certains changements sont apportés au processus pour les projets de très grande envergure et les bourses de formation. Les propositions en vue de projets de très grande envergure peuvent donner lieu à une visite sur place et à une évaluation par un comité sélect de scientifiques chevronnés. Quant aux demandes de bourses de formation, elles n'ont pas besoin d'être évaluées par des experts externes. Les facteurs pris en compte dans l'évaluation des propositions sont les suivants :

- L'importance ou l'originalité des hypothèses.
- L'importance et l'originalité des résultats attendus.
- La pertinence de la méthodologie.
- Le caractère adéquat de l'examen de la littérature.
- L'expérience, la formation et la productivité en recherche du candidat.

Les demandes qui sont cotées 3 ou plus (sur une échelle de 1 à 4,9) sont financées. Lorsqu'une société est l'instigatrice d'une proposition, elle aborde les IRSC et indique qu'elle aimerait appuyer un programme de recherche ou un certain nombre de stagiaires ou de chercheurs indépendants dans un domaine d'intérêt particulier. Un appel de demandes est ensuite préparé par les IRSC et la société commanditaire. Les IRSC ainsi que la société annoncent la possibilité de financement sur leurs sites Web respectifs et dans un envoi postal adressé directement aux intéressés. Au moment où l'on a réalisé cette étude, les instituts des IRSC entreprenaient à peine leurs activités et les activités de programme structurées reliées spécifiquement aux instituts

étaient peu nombreuses. On avait prévu que le programme IRSC-Rx&D appuierait davantage de projets instaurés par des instituts. En 2003, une initiative stratégique avait été lancée avec l'Institut de la santé circulatoire et respiratoire. Pour toutes les subventions de recherche d'une durée de plus de trois ans, des rapports d'étape doivent être produits après deux ans et demi. Des rapports d'étape sur les projets d'ECR peuvent être demandés annuellement.